

*Clause 5*

Strike out lines 40 to 42 inclusively, on page 5, and substitute the following therefor:

“(g) assist ethno-cultural minority communities to conduct activities with a view to overcoming any discriminatory barrier and, in particular, discrimination based on race or national or ethnic origin;”

Strike out line 45, on page 5, and substitute the following therefor:

“serving, enhancing and promoting multiculturalism in”

*Clause 7*

Strike out lines 25 to 28 inclusively, on page 6, and substitute the following therefor:

“7. (1) The Minister may establish an advisory committee to advise and assist the Minister on the implementation of this Act and any other matter relating to multiculturalism and, in consultation with such organizations representing multicultural interests as the Minister deems appropriate, may”

Strike out lines 31 and 32, on page 6, and substitute the following therefor:

“(2) Each member of the advisory committee shall be”

Strike out line 39, on page 6, and substitute the following therefor:

“work of the committee

(3) The chairman of the advisory committee shall, within four months after the end of each fiscal year, submit to the Minister a report on the activities of the committee for that year and on any other matter relating to the implementation of the multiculturalism policy of Canada as the chairman considers appropriate.”

Your Committee has ordered a reprint of Bill C-93, as amended, for the use of the House of Commons at the report stage.

A copy of the Minutes of Proceedings and Evidence relating to this Bill (*Issues Nos. 1, 2, 3, 4, 5 and 6 which includes this report*) is tabled.

(*The Minutes of Proceedings and Evidence accompanying the Report are recorded as Appendix No. 183 to the Journals*).

Mr. Mazankowski, seconded by Mr. Lewis, moved for leave to introduce a Bill intituled: “An Act to provide for the continuance of Air Canada under the Canada Business Corporations Act and for the issuance and sale of shares thereof to the public”.

And the question being put on the motion, it was agreed to on the following division:

*Article 5*

Retrancher les lignes 42 et 43, à la page 5, et les remplacer par ce qui suit:

«g) aider les minorités ethnoculturelles à œuvrer en vue de faire échec à toute discrimination, notamment celles fondées sur la race ou sur l'origine nationale ou ethnique;»

Retrancher les lignes 45 et 46, à la page 5, et les remplacer par ce qui suit:

«pes ou organisations en vue de maintenir, valoriser et promouvoir le multiculturalisme au Canada;»

*Article 7*

Retrancher les lignes 24 à 28 inclusivement, à la page 6, et les remplacer par ce qui suit:

«7. (1) Le ministre peut constituer un comité consultatif chargé de l'assister dans l'application de la présente loi ou pour toute question liée au multiculturalisme. Il peut, en consultation avec les organisations représentant des intérêts multiculturels qu'il estime indiqués, en nommer les membres et en désigner le président et les»

Retrancher la ligne 30, à la page 6, et la remplacer par ce qui suit:

«(2) Les membres ont droit à la rémunéra-»

Ajouter immédiatement après la ligne 35, à la page 6, ce qui suit:

«(3) Le président du comité consultatif présente au ministre, dans les quatre premiers mois de chaque exercice, un rapport sur les activités du comité pour l'exercice précédent et, dans la mesure où il l'estime indiqué, sur ce qui concerne la mise en œuvre du multiculturalisme.»

Votre Comité a ordonné la réimpression du projet de loi C-93, tel que modifié, pour l'usage de la Chambre des communes à l'étape du rapport.

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages relatifs à ce projet de loi (*fascicules nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints à ce rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 183 aux Journaux*).

M. Mazankowski, appuyé par M. Lewis, demande la permission de déposer un projet de loi intitulé: «Loi prévoyant la prorogation d'Air Canada sous le régime de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes ainsi que l'émission et la vente de ses actions au public».

Cette motion, mise aux voix, est agréée par le vote suivant: